



Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du vingt-trois février 2024 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 16

Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 3

Mme Emilie DROUHOT, Mme Nathalie LAJKO et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 2

Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Yves GARNIER (1er adjoint), le Conseil municipal examine le compte administratif du budget eau et assainissement de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur. Les équilibres s'établissent comme suit :

	TOTAL PREVU 2023	CA 2023
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	901 399,93	576 598,85
Opérations d'ordre	470 473,99	178 047,58
023 - Virement à la section d'investissement	292 426,41	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	178 047,58	178 047,58
Opérations réelles	430 925,94	398 551,27
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	-	-
011 - Charges à caractère général	220 000,00	201 903,62
012 - Charges de personnel et frais assimilés	118 450,00	116 141,84
014 - Atténuations de produits	58 000,00	54 190,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00	2,15
66 - Charges financières	12 475,94	11 750,56
67 - Charges exceptionnelles	17 000,00	14 563,10
RECETTES	901 399,93	911 469,93
Opérations d'ordre	68 461,02	68 461,02
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	68 461,02	68 461,02
Opérations réelles	832 938,91	843 008,91
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	312 938,91	312 938,91



70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	512 900,00	519 673,16
74 - Subventions d'exploitation	6 000,00	7 409,15
75 - Autres produits de gestion courante	100,00	700,53
77 - Produits exceptionnels	1 000,00	2 287,16
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	2 129 661,79	1 209 347,75
Opérations d'ordre	168	68 461,02
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	68 461,02	68 461,02
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	-
Opérations réelles	1 961	1 140 886,73
16 - Emprunts et dettes assimilées	17 802,42	17 811,74
20 - Immobilisations incorporelles	52 000,00	25 251,25
21 - Immobilisations corporelles	1 891 398,35	1 097 823,74
RECETTES	2 129 661,79	1 338 686,32
Opérations d'ordre	570	178 047,58
021 - Virement de la section d'exploitation	292 426,41	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	178 047,58	178 047,58
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	-
Opérations réelles	1 559 187,80	1 160 638,74
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	283 166,80	283 166,80
13 - Subventions d'investissement	976 021,00	577 471,94
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	300 000,00



Présentation des résultats de clôture de l'exercice :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 576 598,85	G 598 531,02	G-A 21 932,17
	Section d'investissement	B 1 209 347,75	H 1 055 519,52	H-B -153 828,23

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 312 938,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 283 166,80 (si excédent)

	=		=	
	DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D1 785 946,60		Q= G+H+I+J2 250 156,25	=Q-P464 209,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 576 598,85	= G+I+K 911 469,93	334 871,08
	Section d'investissement	= B+D+F 1 209 347,75	= H+J+L 1 338 686,32	129 338,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 785 946,60	= G+H+I+J+K+L 2 250 156,25	464 209,65

Hors de la présence de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de :

- ARTICLE 1. Approuver le compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2023,
ARTICLE 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents.



Membres en exercice :	19	Pour :	15
Membres présents :	15	Abstention :	1
Membres représentés :	1	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 04 MARS 2024
Affiché ou publié le : 01 MARS 2024

Ainsi fait et délibéré le 28 février 2024
Pour copie conforme

Le Maire



Laurent DAUMARK